



PROJET ÉDUCATIF

2023-2027

École Christ-Roi



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif	4
2. Contenu du projet éducatif.....	4
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	5
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement	5
5. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	15
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement....	15
7. Tableau synthèse du projet éducatif 2023-2025	16

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

2. Contenu du projet éducatif

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves ;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif ;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés ;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire ;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
 - assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1)
- Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire.

De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Le comité pilotage, composé des enseignantes Mmes Nancy Thibodeau, Nancy Tremblay, l'enseignante orthopédagogue Mme Tania Rouillard, la technicienne du service de garde Mme Carole Thiffault, la psychoéducatrice Mme Sylvie Ouellet, ainsi que la direction Steve Marquis, a développé l'ensemble du projet éducatif. Considérant la tenue des rencontres sur les journées de classe, aucun membre du conseil d'établissement n'a pu se libérer lors de la construction, mais ils ont eu l'occasion d'apporter leur point de vue de parents lors des rencontres du conseil d'établissement.

L'ensemble des membres du personnel ont également collaboré lors des rencontres d'équipe-école à cibler les éléments de la mission, de la vision et des valeurs de l'école. Ils ont aussi pu exposer leurs points de vue pour les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs ainsi qu'à participer aux discussions afin d'établir les cibles. Y

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement (LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109)

L'école se situe dans le secteur ouest de la ville d'Amos et est classifiée un milieu 9 en défavorisation IMSE. L'école fait partie du centre de service scolaire Harricana. Elle est considérée comme une école de quartier, comprenant une classe par niveau. Elle est

constituée, en moyenne, de 150 élèves entre le préscolaire 4 ans et la 6^e année. La ville d'Amos comprend environ 13 000 habitants et a une superficie de 430,29 Km².

L'école comprend un grand gymnase, une cour extérieure avec un terrain de jeu synthétique ainsi qu'une patinoire qui est entretenue par la ville. Les installations sportives, les parcs, une piste cyclable, et une passerelle qui se trouvent à proximité de l'école permettent aux élèves plusieurs possibilités d'activités à l'intérieur du secteur de marche. Ce milieu permet aux élèves de se familiariser avec la vie culturelle, sportive et éducative pour découvrir, créer, imaginer et se développer. Le territoire de l'école devient le théâtre de la vie!

Environnement interne

4.1.1. Les élèves et leur réussite (indicateurs)

Taux de réussite en français et mathématique (cible 60%)

	Français	Mathématique	Français	Mathématique
	Juin 2022	Juin 2022	Juin 2023	Juin 2023
1 ^{re} année	100% (16 élèves)	100% (16 élèves)	83% (18 élèves)	89% (18 élèves)
2 ^e année	100% (20 élèves)	95% (20 élèves)	100% (19 élèves)	100% (19 élèves)
3 ^e année	100% (18 élèves)	94% (18 élèves)	100% (19 élèves)	95% (19 élèves)
4 ^e année	90% (20 élèves)	85% (20 élèves)	84% (19 élèves)	90% (19 élèves)
5 ^e année	94% (17 élèves)	82% (17 élèves)	75% (20 élèves)	75% (20 élèves)
6 ^e année	83% (35 élèves)	89% (35 élèves)	79% (19 élèves)	84% (19 élèves)

Taux de réussite en lecture (60% et +)		
	Juin 2022	Juin 2023
Fin 1 ^{er} cycle	100% (16 élèves)	100% (19 élèves)
Fin 2 ^e cycle	90% (20 élèves)	74% (19 élèves)
Fin 3 ^e cycle	71% (35 élèves)	80% (19 élèves)
% d'élèves entre 60 % et 69 %		
1 ^{re} année	25% (16 élèves)	11% (18 élèves)
2 ^e année	20% (20 élèves)	16% (19 élèves)
3 ^e année	17% (18 élèves)	26% (19 élèves)
4 ^e année	25% (20 élèves)	21% (19 élèves)
5 ^e année	35% (17 élèves)	55% (20 élèves)
6 ^e année	34% (35 élèves)	26% (19 élèves)

Taux de réussite en écriture (60% et +)		
	Juin 2022	Juin 2023
Fin 1 ^{er} cycle	88% (16 élèves)	100% (19 élèves)
Fin 2 ^e cycle	75% (20 élèves)	80% (19 élèves)
Fin 3 ^e cycle	83% (35 élèves)	79% (19 élèves)
% d'élèves entre 60 % et 69 %		
1 ^{re} année	25% (16 élèves)	6% (18 élèves)
2 ^e année	20% (20 élèves)	26% (19 élèves)
3 ^e année	39% (18 élèves)	26% (19 élèves)
4 ^e année	40% (20 élèves)	32% (19 élèves)
5 ^e année	24% (17 élèves)	45% (20 élèves)
6 ^e année	43% (35 élèves)	37% (19 élèves)

Proportion d'élèves ayant eu en 60 % et 69 %, donc considérés comme à risque

Milieu de vie :

Le code de vie pour l'ensemble de l'école est révisé annuellement. Il est maintenant basé sur les recherches au niveau du renforcement positif des comportements attendus. Nous intervenons sur les comportements inadéquats et nous renforçons les comportements

attendus. Nous travaillons présentement sur l'uniformisation de l'application de celui-ci. Notre plan d'action contre l'intimidation et la violence a également été revu en 2022-2023.

École active :

Nous offrons des activités parascolaires supervisées par nos enseignants spécialistes en éducation physique et en musique. De plus, des récréations et des midis actifs sont organisés au gymnase et à l'extérieur 4 midis sur 5. De nombreuses activités sont offertes aux élèves afin de leur permettre d'être actifs au moins 60 minutes par jour. Considérant que plusieurs de nos élèves fréquentent le service de garde sur une base plus ou moins régulière, une partie de ces activités peuvent se dérouler sur cette plage horaire.

4.1.2. Portrait statistique des effectifs scolaires

CLIENTÈLE SCOLAIRE

	2021-2022	2022-2023	Nbre de groupes
Passe-Partout			1
Maternelle 4 ans	16	16	
Maternelle 5 ans	19	19	1
1 ^{re} année	16	18	2
2 ^e année	20	19	
3 ^e année	18	19	2
4 ^e année	20	19	
5 ^e année	17	20	3 et 2
6 ^e année	35	19	
Total			

Élèves présentant des difficultés particulières (EHDA) dans les classes régulières

	2021-2022	2022-2023
% d'élèves codés	2/161 (0.01%)	2/154 (0.01%)
% d'élèves avec un PI	23/161 (0.14%)	22/154 (0.14%)

* données prises en décembre 2023

	2021-2022	2022-2023
Proportion des élèves qui redoublent	0	2
Pourcentage de doubleurs présents dans l'école	0	0,013

4.1.3. Caractéristiques liées à la réussite

Des mesures ont été mises en place afin d'augmenter le taux de réussite des élèves de 6^e année en français et en mathématique. À la suite des différentes consultations des équipes-écoles, considérant que trop de temps est consacré à l'évaluation, les équipes collaboratives travaillent sur la fabrication des séquences d'apprentissage afin d'augmenter le nombre d'activités formatives et ainsi diminuer les évaluations.

Le respect, l'engagement, l'entraide et la bienveillance sont le moteur, les valeurs de nos actions.

Nos Forces :

Gestion des EHDAA.

Accueil chaleureux et intégration des nouveaux arrivants élèves, stagiaires et autres.

Stabilité au niveau des membres de l'équipe-école.

Renforcement des comportements attendus, avec le tableau d'honneur mensuel et interventions au niveau des comportements inadéquats.

Implication et diversité des offres des activités des spécialistes autant au niveau culturel que sportif.

Collaboration entre tous les services et les membres de l'équipe-école, incluant le service de garde, les services complémentaires, le personnel de soutien, les enseignants et la direction.

Proportion des élèves qui atteint le taux de réussite tant à l'épreuve du MESS en 4^e année qu'au sommaire du taux de réussite en 6^e année.

École active avec la mesure « À l'école, on bouge ! » et les animations sportives 4 midis sur 5.

Vulnérabilité :

Nécessité d'une meilleure définition du concept de l'évaluation: la place, le rôle et la fréquence de l'évaluation pour que celle-ci soit au service des apprentissages de l'élève.

Uniformisation de l'application des outils d'évaluation et de méthode probantes.

Uniformisation de l'application du code de vie.

4.1.4. Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

2023-2024

Enseignement	8 enseignants : <ul style="list-style-type: none">➤ 1 enseignante en maternelle 4 ans➤ 1 enseignante en maternelle 5 ans➤ 1 enseignante par niveau 3 spécialistes : <ul style="list-style-type: none">➤ 1 enseignante en éducation physique➤ 1 enseignante en anglais➤ 1 enseignant en musique
Orthopédagogie	1 enseignante-orthopédagogue à 70%
Technicienne en éducation spécialisée	3 TES : <ul style="list-style-type: none">➤ 1 technicienne en maternelle 4 et 5 ans 25 heures➤ 1 technicienne en soutien aux apprentissages ainsi qu'en langage pour l'école 32 heures➤ 1 technicienne en éducation spécialisée soutien aux comportements et aux apprentissages pour l'école 30 heures
Psychoéducation	1 psychoéducatrice : <ul style="list-style-type: none">➤ 3 jours par semaine
Psychologie	1 psychologue : <ul style="list-style-type: none">➤ Conseillances et évaluation au besoin
Orthophonie	1 orthophoniste : <ul style="list-style-type: none">➤ En soutien aux techniciennes➤ Conseillances et évaluation au besoin
Personnelle du service de garde	1 technicienne 6 éducatrices

Surveillance	3 surveillantes
Secrétariat	1 secrétaire d'école
Direction	1 direction

Description de l'école Christ-Roi

4.1.5. L'établissement d'enseignement

Considérant que c'est une école de quartier ayant une classe par niveau. Des rencontres collaboratives ont été mises en place pour le préscolaire et le tous les cycles du primaire afin d'assurer le maximum de services pour la réussite des élèves. Les rencontres se font conjointement avec l'école de Launay-Trécesson qui sont sous la même direction, afin de partager les idées et les différentes stratégies d'enseignement. Les rencontres sont centralisées à l'école Christ-Roi afin d'éviter l'isolement des membres du milieu rural de Launay-Trécesson. Les enseignantes, l'enseignante orthopédagogue et certains conseillers pédagogiques constituent les équipes collaboratives pour chacun des cycles. Les rencontres se tiennent de 13h40 à 15h25 une fois par cycle de neuf jours. L'objectif des rencontres collaboratives est d'instaurer la culture collaborative et ainsi apprendre à travailler en collaboration tout en gardant le côté personnel des approches pédagogiques. L'accent est mis particulièrement sur les apprentissages par ateliers, sur l'évaluation au service de l'apprentissage, sur les processus métacognitifs ainsi que des séquences d'apprentissages afin d'améliorer les résultats des élèves à risque tel que prévu de l'approche de la pyramide RAI. Des outils de dépistage sont utilisés par l'ensemble des enseignantes pour leurs classes respectives. Pour l'ensemble des services mis en place, en plus des ateliers de lecture intensive, des ateliers de surlecture, ainsi que des ateliers d'écriture et de manipulation en mathématiques, plusieurs stratégies furent implantées afin de pouvoir pallier au retard que les élèves ciblés ont accumulé. S'ajoute à cette mesure, le soutien d'une technicienne en éducation spécialisée qui travaille à améliorer les apprentissages au niveau du langage et d'une autre technicienne attitrée surtout au niveau du comportement. La collaboration avec les enseignants et l'enseignante-orthopédagogue est très bénéfique pour l'augmentation du taux de réussite de nos élèves. Considérant l'abandon des suivis en langage aux 2e et 3e cycle, le service est davantage au niveau des élèves en besoin de l'école au préscolaire et au premier cycle. La priorisation des différents services complémentaires est discutée lors des rencontres multiservices pour le bien-être de chacun des élèves identifiés. Le comité multidisciplinaire étant dirigé par la direction, elle est accompagnée des membres des

services complémentaires soit l’enseignante-orthopédagogue, le psychologue, la psychoéducatrice ainsi que l’orthophoniste attirée au secteur. Il arrive que d’autres intervenants soient invités si nécessaire afin d’analyser les demandes de services et ainsi faire l’évaluation et produire des recommandations aux intervenants de l’élève. Le climat de l’école est très convivial. Le taux de rétention des enseignants pour l’école est de 100% pour les 9 dernières années. La stabilité des membres de l’équipe est excellente.

4.2. Environnement externe

L’école Christ-Roi évolue dans un milieu défavorisé avec un indice socioéconomique de 9. Les policiers offrent à nos élèves des ateliers de prévention. Les parents participent en grand nombre aux rencontres avec les enseignants, ils sont présents aux activités tel l’accueil et lors des rencontres de plan d’intervention. Bien que plusieurs parents travaillent à l’extérieur, le taux de participation aux différents événements est plus que satisfaisant (événements scolaires, activités de Noël, bénévolat). Les parents sont présents à plusieurs occasions et sont impliqués dans les activités-écoles ainsi que pour des activités pédagogiques en classe avec leurs enfants. Un OPP est actif au besoin et est surtout impliqué à la demande des membres de l’équipe-école afin de rendre possibles différentes activités de plus grandes envergures.

4.2.1. Contexte socio-économique du territoire

Parmi la population du secteur :

	Amos 2021
Population	12 675
Âge moyen de la population	43.5

Population de 0 à 14 ans en %	16,1
Population de 65 ans et + en %	22,4
Revenus moyens en \$	67 300
Personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou certificat en %	27,7
Taux de chômage en %	Environ 6,1

Les principales activités économiques pour la population active sont :

Vente et services 24,3%

Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés 17,5%

Affaires, finance et administration 16,9%

Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux 14,6%

Secteur de la santé 9,4%

Référence : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/>

Services offerts par les organismes

L'école entretient des liens avec divers partenaires afin de réaliser son projet éducatif et atteindre les objectifs de son plan de réussite :

- Les parents comme partenaires essentiels à la réussite des élèves, comme bénévoles lors d'activités et comme ressources lors de projets.
- Le CISSAT pour le soutien auprès des élèves et leur famille ayant des besoins particuliers pour mieux traverser certaines difficultés.
- La Ville d'Amos pour les projets à la Maison de la culture, la maison des jeunes et le partage des infrastructures.
- La Sûreté du Québec pour l'accompagnement auprès de nos jeunes par le biais du PIMS.
- Les préventionnistes de la MRC pour la formation de nos préventionnistes de 6e année. Une multitude de possibilités s'offrent à nous pour offrir à nos élèves des expériences enrichissantes.

4.2.2. Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion salariale du ménage des parents (ce qui représente le tiers du poids de l'indice). L'indice 1 étant le plus favorisé et le 10 étant le plus défavorisé.

Les nouvelles données ressorties au printemps 2023 confèrent un indice de défavorisation de 9 à l'école Christ-Roi. D'année en année, l'IMSE varie entre 9 et 10. Des mesures d'appui pour les milieux défavorisés sont prévues dans la répartition des sommes allouées dans les écoles.

5. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Les enjeux de l'école ont été choisis en fonction du contexte et des priorités dégagées par tous les acteurs liés au projet éducatif. Ceux-ci sont rattachés aux différentes orientations du Plan d'engagement vers la réussite afin d'assurer une cohérence dans nos actions à venir.

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Voir le sommaire de gestion à la page suivante.

7. Tableau synthèse du projet éducatif 2023-2027

Mission	Vision	Valeurs
<p>Offrir un milieu de vie propice aux apprentissages en proposant un maximum d'expériences diversifiées.</p>	<p>Avec notre équipe collaborative, nous nous engageons à accompagner nos élèves vers leur plein potentiel.</p>	<p><u>Engagement :</u></p> <p>Je fournis les efforts nécessaires, avec une attitude positive.</p> <p><u>Respect :</u></p> <p>Je prends soin de moi et des autres, des lieux, ainsi qu'à la qualité de mes travaux.</p> <p><u>Entraide et bienveillance:</u></p> <p>Je contribue au bien-être de tous.</p>

La réussite éducative

Enjeu : #1 Des interventions préventives, continues et adaptées aux besoins des élèves pour l'atteinte de leur plein potentiel.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
<p>#1 :</p> <p>Agir tôt et augmenter des compétences durables en numératie et en littératie</p>	<p>1.1 Assurer le développement de nos élèves en numératie.</p>	<p>Taux de réussite à l'épreuve ministérielle en mathématique en 6^e année.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La manipulation de matériel selon les besoins et le cycle • Privilégier l'utilisation d'outils communs (démarche, résolution de problèmes) 	<p>92% de nos élèves d'ici 2027.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer en tout temps la manipulation à 100% des élèves et les outils communs. 1^{er} cycle obligatoire, 2^e cycle suggéré, 3^e cycle au besoin. • À la fin de chaque année, 85% des élèves auront utilisé adéquatement la manipulation. • À la fin du 3^e cycle, 85% des élèves utilisent la démarche commune de résolution de problème.
	<p>1.2 Assurer le développement de nos élèves en littératie.</p>	<p>Taux de réussite à l'épreuve ministérielle en lecture, langue</p>	<p>92% de nos élèves d'ici 2027.</p>

		<p>d'enseignement, de la 6e année du primaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un temps de lecture quotidien à l'école. • Surlecture pairage inter cycle. • Impliquer les parents pour les ateliers. (1^{er} cycle) • Lecture au quotidien + 15 à 20 minutes de lecture à la maison 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 à 20 minutes par jour pour tous. • 3x/9 jours • Après Noël, 2-3 fois semaine • Inviter 5 fois/an minimum • 50% des élèves sont accompagnés d'un adulte. • Lecture en cadeau • Club de lecture • Lecture à deux • Salon du livre de lecture 1x an • Auteur • 85% des élèves en réussite à la fin de l'année • Augmentation de la vitesse de lecture pour atteindre le seuil de réussite du niveau en cours
--	--	---	---

			<ul style="list-style-type: none"> • lors des CAP, s'assurer que tous utilisent les outils bâtis par l'équipe-école.
<p>#2 :</p> <p>Déployer des services éducatifs qui sont accessibles, de qualité et adaptés aux besoins des élèves.</p>	<p>2.1 Améliorer la compétence à écrire à l'aide d'outils communs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le «scénario pour mieux écrire les mots» et la suite au 3^e cycle. • Faire des écritures-de façon diversifiée • Méthode de correction commune (porte clé incluant outils technos) 	<ul style="list-style-type: none"> • 60% des élèves amélioreront leurs habiletés en orthographe • 80% des élèves seront autonomes à utiliser les divers outils. • Faire écrire les élèves minimum 4 fois par semaine • Utilisation des signets
	<p>2.2 Intervenir de façon concertée auprès des élèves dès qu'ils sont dépistés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1. Dès qu'il y a une problématique, il y aura une référence (SEC-01 et SEC-02) • 2. Portrait de classe • 3. Utilisation du SOI 	<ul style="list-style-type: none"> • 1. 95% des élèves en difficultés auront des SEC-01 et SEC-02 de remplis. • 2. 100% des enseignants (titulaires, spécialistes) rempliront les portraits de classes

			<ul style="list-style-type: none">• 3. Que tout le personnel soit formé et utilise le module SOI.• Trouver un moyen de communication pour la décision rendue sur les demandes SEC-01 et SEC-02
--	--	--	---

La réussite éducative

Enjeu : #2 Un milieu de vie et d'apprentissages inclusifs et stimulants.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
<p>#3</p> <p>Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques collaboratives.</p>	<p>3.1 Uniformiser les pratiques éducatives selon les mesures probantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1. CAP verticale (tous les cycles) • 2. Évaluation/activité/rétroaction • 3. Uniformiser le matériel ou les intentions pédagogiques en lien avec le programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les CAP, faire une rétroaction de nos pratiques • Utiliserons le scénario pour mieux écrire les mots • Code de correction • Personnages en math • Matériel didactique • Suivre la formation sur l'évaluation CSSH (JAC + Julie Despard)
	<p>3.2 Maintenir la diversité des projets pédagogiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à au moins 1 projet-école (salon lecture, livre en cadeau, train de lecture) 	<p>1 fois/année</p>

Le bien-être

Enjeu : #3 Un milieu de vie et d'apprentissage accueillant, sain et sécuritaire

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
#4 Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques collaboratives.	4.1 Augmenter le nombre de campagnes de sensibilisation aux bons comportements à adopter à l'école en conservant le climat de bienveillance.	<ul style="list-style-type: none"> • Affiches communes des règles de l'école (superhéros) • Utilisation de la plateforme MOZOOM 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une tournée pour les règlements : • Début d'année • Retour de congé • En tout temps pour tous. • L'ensemble des intervenants/titulaires utilisent mozoom (dans le cadre du cours d'éthique)

Collaboration-école – famille - communauté

Enjeu : #4 Une collaboration visant la réussite et l'épanouissement des élèves en impliquant l'école, la famille et la communauté.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
#5 Favoriser l'engagement parental en facilitant la	5.1 Maintenir la communication et la collaboration avec les partenaires et/ou parents	<ul style="list-style-type: none"> • 2 modes de communication • 5 invitations/an • Encourager/outiller les parents à utiliser les moyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents viennent au moins 2 fois • 100% des parents motiveront les absences, signeront les travaux.

<p>relation qui unit famille et milieu éducatif.</p>		<p>de communication de l'école (Mozaïk)</p> <ul style="list-style-type: none">• 3 activités-écoles avec la participation des parents	<ul style="list-style-type: none">• Minimum 2 parents par classe/activité.• Planification annuelle des activités en début d'année<ul style="list-style-type: none">• 100% des parents seront inscrits à Mozaïk
--	--	--	---